



## Formulaire de plainte

Souhaitez-vous déposer une plainte dans le cadre de la Carte accompagnement loisir (CAL)?

Votre opinion est importante pour assurer le bon fonctionnement de la CAL. Assurez-vous de répondre correctement à chacune des questions du formulaire.

L'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) se réserve le droit de communiquer avec vous par téléphone ou par courriel, dans un délai maximal de 31 jours civils, suivants la réception de votre formulaire de plainte.

Veillez télécharger, remplir et acheminer le formulaire à l'adresse suivante :

Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées  
858, rue Laviolette  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5J1

### Confidentialité des renseignements

Les renseignements personnels que vous nous communiquez sont confidentiels.



## Formulaire de plainte

### Étape 1 : Pour qui portez-vous plainte?

Sélectionnez l'une des quatre options suivantes :

- Je porte plainte pour moi-même.

Nom de la personne : \_\_\_\_\_

Numéro de la carte : \_\_\_\_\_

- Je porte plainte pour une autre personne.

Nom de la personne : \_\_\_\_\_

Numéro de la carte : \_\_\_\_\_

- Je porte plainte pour une organisation partenaire (entreprise, organisme).

Nom de l'organisation : \_\_\_\_\_

- Je porte plainte pour un groupe ou une association.

Nom du groupe ou de l'association : \_\_\_\_\_

### Étape 2 : Résumé de la plainte

Indiquez les éléments qui vous ont amené à porter plainte.

---

---

---

---

---

---

---

---

### Étape 3 : Coordonnées

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom de famille : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Cette adresse sera utilisée pour traiter votre demande.